

## MODULE A LA CARTE



Entre la formatrice Caroline Henry, Professionnelle du Bien-être selon l'Ayurveda au sein de la société Gayaveda Studies Ayurveda Traditions, siret 79969747900019,

Et ..... et conclue un contrat de prestation de formation théorique ou pratique en Ayurveda, à la carte.

**Pré-requis:** selon le module choisi

**Art .1 Objectifs** : Acquérir des connaissances théoriques ou pratiques en Ayurveda.

**Art. 2. Contenu au choix :**

- Présentation des bienfaits et mise en garde de chaque soin
- Méthode d'administration et préparation des soins
- Geste et technique de massage relatifs à chaque soin
- Théorie sur les bases de l'Ayurveda
- Théorie sur la diététique en Ayurveda
- Théorie sur la phytothérapie en Ayurveda

**Art. 3. Moyens pédagogiques :**

- Support de cours
- Fiches de suivi des pratiques pour valider vos 160 heures de pratiques
- Examen en contrôle continu sur présentation des évaluations remplies par vos "cobayes" sur les Fiches de suivi.

**Art.4 Conditions particulières :**

Durée : selon le module choisi

Horaire : 9h à 13h et 14h à 17h

Lieu : 4, impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps (ou formation dans un gîte de Touraine pour un groupes supérieur à 6 stagiaires).

Conditions de paiements : 150 €/journée de formation

Tenue vestimentaire et matériel nécessaire à chaque module : huile de sésame pressé à froid, 2 draps de lit 1 personne, du sopalin, des chaussettes ou sandales).

Art. 5 Entourez ou surlignez le module et la date de votre choix :

MODULE	Durée	Dates au choix
<b>ABHYANGA</b> (aucun pré-requis)	3 jours 450 €	21/22/23 janvier 2019 15/16/17 juillet 2019 20/21/22 septembre 2019
<b>VISHESH</b> (aucun pré-requis)	2 jours 300 €	12/13 mars 2019 18/19 juillet 2019 7/8 décembre 2019
<b>SHIRO</b> Dhara/Pichu/Champi/ Nasya/ Netra tarpana/ Karnapurana / Kansu (aucun pré-requis)	2 jours 300 €	13/14/15 mai 2019 (sur 3 jours) 20/21 juillet 2019 1/2 février 2020
<b>TRAITEMENTS SPECIFIQUES</b> Udvardanam/ Podikizhi/ Navrakizhi/ Lepam / Basti (aucun pré-requis)	3 jours 450 €	19/20/21 juin 2019 22/23/24 juillet 2019 3/4/5 Avril 2020
<b>BASES AYURVEDA PART 1.</b> (aucun pré-requis)	2 jours 300 €	19/20 janvier 2019 5/6 octobre 2019
<b>BASES AYURVEDA PART 2.</b> (aucun pré-requis)	3 jours 450 €	9/10/11 mars 2019 9/10/11 novembre 2019
<b>DIETETIQUE</b> (Pré-requis : connaître les bases de la physiologie ayurvédique)	3 jours 450 €	3/4/5 avril 2019 3/4/5 janvier 2020
<b>PHYTOTHERAPIE</b> (Pré-requis : connaître les bases de la physiologie ayurvédique)	2 jours 300 €	6/7 avril 2019 14/15 mars 2020
<b>DIAGNOSTIC</b> (Pré-requis : connaître les bases de la physiologie ayurvédique)	3 jours 450 €	11/12 mai 2019 (sur 2 jours) 1/2/3 mai 2020
<b>LES THERAPEUTIQUES</b> (Pré-requis : connaître les bases de la physiologie ayurvédique, l'évolution de la maladie et le diagnostic)	2 jours 300 €	17/18 juin 2019 6/7 juin 2020
<b>ETUDES DE CAS</b> (Pré-requis : connaître les bases de la physiologie ayurvédique, l'évolution de la maladie et le diagnostic)	2 jours 300 €	1/2 juillet 2019 3/4 juillet 2020

**Art. 6. Délai de rétractation :**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

**Art. 7. Interruption de stage**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis
- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire à hauteur de 100 % du montant restant dû.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectives dispensées sont dûes au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat et 150 € de dédommagements.

**Art. 8 . Droit applicable-Litiges éventuels :**

Le droit applicable à la présente convention est le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention, qui ne pourra être réglée à l'amiable, sera soumis à la décision du Tribunal de commerce dont dépend le siège social de la Sarl Gayaveda Studies. La présente convention et ses annexes expriment l'intégralité de l'obligation des parties, annulent et remplacent tous les accords, correspondants ou écrits antérieurs.

**Art. 9. Lieu de formation :** 4, impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps (les modules théoriques et pratiques sont susceptibles d'être déplacés au Centre de Formation de Nouzilly pour l'accueil d'un groupe de stagiaires supérieur à 6 personnes).

**Art. 10. Pour valider votre inscription :**

- Contrat formation dûment rempli et signé
- Fiche de présentation complétée
- Règlement intérieur signé
- 1 chèque du montant du module.
- Date limite d'inscription : 1 mois avant le début des cours
- Adresse d'envoi du courrier : Caroline Henry, 4 impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps
- Je confirme connaître, le cas échéant, les pré-requis demandés au module sélectionné. OUI / NON

Fait en double exemplaire, 4 impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps

le...../...../.....

Pour le stagiaire (nom et prénom) La formatrice Caroline Henry

Partie 2. Fiche de présentation

Nom et prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Niveau d'étude et spécialité :

Situation professionnelle :

Situation familiale :

Objectifs attendus de la formation :

Photos

Vos motivations pour la formation de conseiller consultant :

### Partie 3. Règlement intérieur

**Horaire** : Les cours ont lieu de 9h00 à 13h00 et de 14h à 17h

**Retard ou absence** : il est demandé à chaque étudiant d'être à l'heure, tout retard peut être un motif d'exclusion.

**Tenue vestimentaire** : pour les sessions pratiques, prévoir un maillot de bain, 2 grandes draps de bain, et une tenue en coton confortable.

**Hygiène** : Afin de maintenir la propreté du lieu de formation, chaque étudiant se doit de quitter ses chaussures à l'entrée de la maison, d'être pieds nus, en chaussettes ou en chaussons, de participer au rangement et nettoyage des sols en fin de journée. Le matériel utilisé pour les soins (droni, bol sont à laver afin d'être utiliser pour le lendemain).

#### **Déontologie**

L'étudiant pratiquera l'Ayurveda dans un objectif de bien-être et ne poursuivra en aucun cas un but médical. L'enseignement est laïc et interdit toutes démarches sectaires, religieuses ou politiques. Les pratiques spirituelles ou énergétiques (yoga) sont exemptes de prosélytisme. Libre à chacun de ne pas y participer.

#### **Règle de groupe**

L'étudiant considère le niveau d'assimilation des compétences du groupe et se donne les moyens d'adapter son rythme à celui du groupe. Il pratique la pleine écoute et la concentration afin d'être réceptif aux informations communiquées. Le respect et la présence de chacun doit être respectée. Pensée positive et parole juste sont à pratiquer tout au long des séjours de formation.

#### **Téléphone portable**

Les téléphones portables ne sont pas acceptés dans la salle de cours, il est demandé de les éteindre pendant les temps de formation.

#### **Photos et vidéo**

Il vous est possible de photographier, faire des vidéos ou enregistrer les cours mais uniquement à usage personnel. Ne pas diffuser sur internet ni transmettre les cours à d'autres personnes extérieures à la formation Gayaveda Studies.

#### **Interdiction de fumer**

Il est interdit de fumer dans les locaux et sur la propriété (intérieur et extérieur).

#### **Conditions administratives**

La totalité des versements des frais de formation est à régler au plus tard le premier jour de formation. Tous les documents du livret de formation doivent être remplis et signés (convention professionnelle, attestation de présence, règlement intérieur, fiche individuelle).

#### **Respect des lieux communs**

Si vous utiliser les lieux communs pour la préparation de vos repas, il est demandé de faire votre vaisselle et de la ranger après chaque utilisation. Toute détérioration des équipements, des sols ou du mobilier sera facturée.

Signature « précédée de la mention lu et approuvé »

Date



**DEVIS MODULE A LA CARTE**

<b>Nom et Prénom :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>Objet :</b> convention de formation professionnelle continue dans le cadre du développement des compétences et de la reconversion professionnelle en tant que consultants en prévention des risques psycho sociaux et du bien-être en entreprise par l'ayurveda.
<b>Pré requis :</b>
<b>Outils pédagogiques :</b> Livres, support manuscrits, études de cas pratiques
<b>Evaluation des acquis :</b> Contrôle continu sur livret d'apprentissage
<b>Nombre d'heures :</b>
<b>Dates (inscrivez les dates choisies) :</b>
<b>Prix de l'heure en cours de groupe :</b> 21,42 €
<b>Montant de la formationl :</b>

**Gayaveda Studies Ayurveda Traditions**

4 impasse Balzac 37700 Saint Pierre des Corps/ [www.gayaveda.fr](http://www.gayaveda.fr)/Tél. 06.11.44.17.36  
Siret 79969747900019, déclaration en préfecture sous le numéro 24370322637